

Table ronde

«Quelle Régionalisation pour un Développement Equitable et Durable?»

ESPACE ASSOCIATIF

55, Rue Melouiya, Appt.1, Agdal, Rabat
Tél. : 0537 77 43 41/Fax : 0537 77 41 83

www.espace-associatif.ma
contact@espace-associatif.ma

Contexte :

Le 3 Janvier 2010, un large chantier a été lancé par le Roi du Maroc, relatif à la mise en place d'une régionalisation avancée.

La régionalisation avancée au Maroc n'est pas une nouveauté dans le système d'organisation territorial marocain au même titre que la décentralisation ou déconcentration. De jours elle est marquée par trois grandes "orientations" :

- Un cheminement préconisant une nouvelle forme de conciliation entre unité nationale et aspirations régionalistes.
- La deuxième tendance, essayant de s'approprier les attentes des élites régionales portant un intérêt à leurs territoires et ce afin d'affaiblir la fréquence et l'intensité des distensions qui en découlent.
- Stimulé un développement régional basé sur une répartition équitable des richesses respectant l'équité économique est sociale et créant une complémentarité entre les régions.

La régionalisation avancée est aussi un accompagnement des grands chantiers de développement socio-économique lancés lors de la dernière décennie.

Ce concept s'appuie sur 4 éléments essentiels ; il s'agit de l'attachement aux constantes de la Nation, le renforcement du principe de solidarité, la recherche d'harmonisation et d'équilibre social « partage équitable des richesses » et enfin l'adoption d'un modèle efficace de décentralisation entre les différentes régions.

Par ailleurs la régionalisation peut être conçue de différents angles qui doivent être en harmonie et complémentaires entre les différents niveaux (politique, socio-économique, culturelle...etc.). Ceci sous entend une réforme structurelle et descendante qui reflète les différentes positions parfois contradictoires et divergentes dans les contenus et les objectifs tracés, alors que, au moins pour le cas actuelle, cette régionalisation laisse l'impression d'exclusion de la société civile, ses besoins urgents, ses revendication et, in situ, l'exclusion de son rôle en tant que acteurs de proximité (associations, syndicat, ...etc.).

Partant du constat qui fait que chaque politique de développement doit instaurer un équilibre socio-économique et un respect des spécificités, la préparation de la régionalisation doit être accompagnée par des mesures et mécanismes claires et conçus par consensus avec tous les acteurs de développement pour les atteindre.

Pour atteindre cette perspective, il s'avère important de se demander, par rapport aux associations, quelle est la place des acteurs associatifs dans la mise en place de cette régionalisation

Quel est l'apport de ce secteur dans l'instauration de l'équilibre social et économique ? Et sous quelles conditions ?

Dans se ce sens, et dans la continuité des débats actuels de l'Espace associatif autour de la régionalisation une table ronde de réflexion sera organisée par l'Espace Associatif en partenariat avec le partenaire Espagnol ACSUR et qui rassemblera les acteurs et actrices sociales, des experts en la matière pour réfléchir sur ce sujet avec la participation des représentants(tes) de la société civile et notamment ceux de l'axe Rabat /Tanger.

Les objectifs de la table ronde sont :

- De créer un espace de débat, de réflexion et d'échange sur la place de l'action associative dans la régionalisation au Maroc
- Réfléchir les mécanismes, pratiques et les enjeux pratiques de la régionalisation qui prend en considération le développement durable et équitable.